



Piégez, piégez tous azimuts !



Christian PONS
Président de l'UNAF

Frelon asiatique

Le 19 février s'est tenue une réunion de concertation avec le ministère de la Transition écologique et de la Biodiversité et le ministère de l'Agriculture, censée travailler à la mise en œuvre du plan national et départemental sur le frelon asiatique. Après un tour de table

des trente structures présentes – dont certaines peinent à démontrer leur utilité – plus d'une heure a été consacrée à nous expliquer ce qu'est le frelon asiatique : son historique, sa biologie, son cycle, son expansion en Europe, son alimentation, les recherches en cours... Le tout appuyé par des graphiques parfois vieux de 10 à 15 ans. À ce stade, il a fallu remettre le cadre. Rappel clair a été fait aux deux ministères : l'objet de la réunion n'était pas un cours magistral, mais la mise en œuvre concrète de la loi. Agacé par cette mascarade, je pose une question simple à cette à cette assemblée de « non-sachants » : « Qui, dans cette salle, est apiculteur ? ». Silence. Je reformule ma demande : « Que les apiculteurs se lèvent ! ». Cinq se sont levés. Cinq sur trente ! Le constat a été posé sans détour : depuis 20 ans, les apiculteurs font face seuls. Les discours et les études s'accumulent, mais sur le terrain, aucune aide structurée, aucun plan opérationnel à la hauteur de l'urgence. Je constate encore et toujours que les acteurs « hors sol » ne peuvent pas prétendre piloter une crise qu'ils ne vivent pas. La discussion a repris, les conclusions sont restées floues, et un nouveau rendez-vous est annoncé fin mars. Mais sans changement profond de méthode, 2026 risque encore d'être une année blanche, mais nous continuerons à nous battre. À ce stade, l'UNAF ne baissera pas les bras jusqu'à être entendue... Habitué aux efforts et face à l'attentisme, un mot d'ordre : piéger. Piéger massivement. Piéger dès maintenant pour éliminer le maximum de reines. Parce que pendant que certains projettent des diapositives, d'autres défendent leurs ruches.

Souveraineté alimentaire

C'est le droit pour un pays de définir librement sa politique agricole alimentaire, de protéger sa production locale et d'assurer son autonomie alimentaire, sans dépendre excessivement des marchés internationaux. Cette définition repose sur plusieurs principes qui sont la production locale pour nourrir la population, la protection des agriculteurs nationaux, le respect des choix sociaux, culturels et environnementaux, mais aussi le droit de réguler les importations agricoles. Il ne faut surtout pas la confondre avec la **sécurité alimentaire** qui signifie simplement avoir assez à manger pour tous, peu importe l'origine des produits. J'ai voulu par ces quelques lignes remettre un peu d'ordre dans nos réflexions pour qu'on se rende compte que notre Gouvernement et en particulier madame la ministre de l'Agriculture se contrefichent de la souveraineté alimentaire malgré tous les propos tenus en permanence à tort et à travers.

Concours des miels de France

Le 5 février 2026, la 9^e édition du Concours des miels de France s'est tenue au siège du Conseil économique, social et environnemental (CESE), au palais d'Iéna, à Paris. Cet événement, organisé par l'UNAF, a connu une très grande réussite. Le jury, composé de 300 jurés – présidé par Michel Troisgros, chef triple étoilé, et avec la présence d'Astrid Guyart, championne olympique d'escrime – a dégusté, évalué, jugé et attribué médailles et coups de cœur. Le palmarès, à l'image de la diversité de nos productions, a primé des miels, des nougats, des pains d'épices et des hydromiels d'une très grande qualité et mis en évidence le savoir-faire hors du commun des apicultrices et des apiculteurs. Bravo à tous pour ce millésime 2025 ! Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la dixième édition l'année prochaine. En espérant que les conditions météorologiques soient favorables à nos abeilles !

Assemblée générale de l'UNAF

L'assemblée s'est tenue le 18 février 2026 à Saint-Mandé avec un accent particulier mis sur l'importance du syndicalisme pour défendre les apiculteurs, l'apiculture et les abeilles. Nos syndicats départementaux et leurs adhérents sont les yeux et la voix de l'UNAF. Nous devons tous être présents dans le débat démocratique. Pour cela, il faut, sans relâche, rencontrer, interpellier nos élus et porter haut et fort le combat syndical car nous ne sommes pas de simples associations de services, mais bel et bien des apicultrices et des apiculteurs qui veulent et qui doivent être reconnus pour leur spécificité, leur connaissance, le service de pollinisation rendu gratuitement à l'agriculture, la biodiversité et l'environnement. Nous avons tous notre rôle à jouer, agissons pour une meilleure reconnaissance de notre activité et de notre implication !

De nombreux apiculteurs déplorent des pertes massives, et ce dans plusieurs régions. La situation devient particulièrement préoccupante, car entre frelon, varroa, dégradation de l'environnement et bouleversement climatique nos abeilles ont de plus en plus de difficultés à survivre en bonne santé. Avec les beaux jours revenus, c'est le temps des visites de printemps. Faites-nous remonter vos constatations, vos observations. Elles nous sont utiles !

Une pensée pour nos collègues apiculteurs confrontés aux inondations dans le Sud-Ouest et dans l'Ouest. En espérant qu'il n'y ait pas trop de dégâts... Et d'ores et déjà, je vous donne rendez-vous au Congrès d'Agen qui se déroulera les 1^{er}, 2, 3 et 4 octobre. Avec des conférences, des tables rondes, des ateliers, des expositions... Et un salon professionnel ouvert à tous et gratuit.